

LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DES VALEURS RÉPUBLICAINES

Pour éveiller à la citoyenneté tout en faisant preuve de modernité, de nombreux pédagogues déploient leur imagination. Cinq idées éprouvées à retenir...

1 INSTAURER UN DIALOGUE ET AGIR

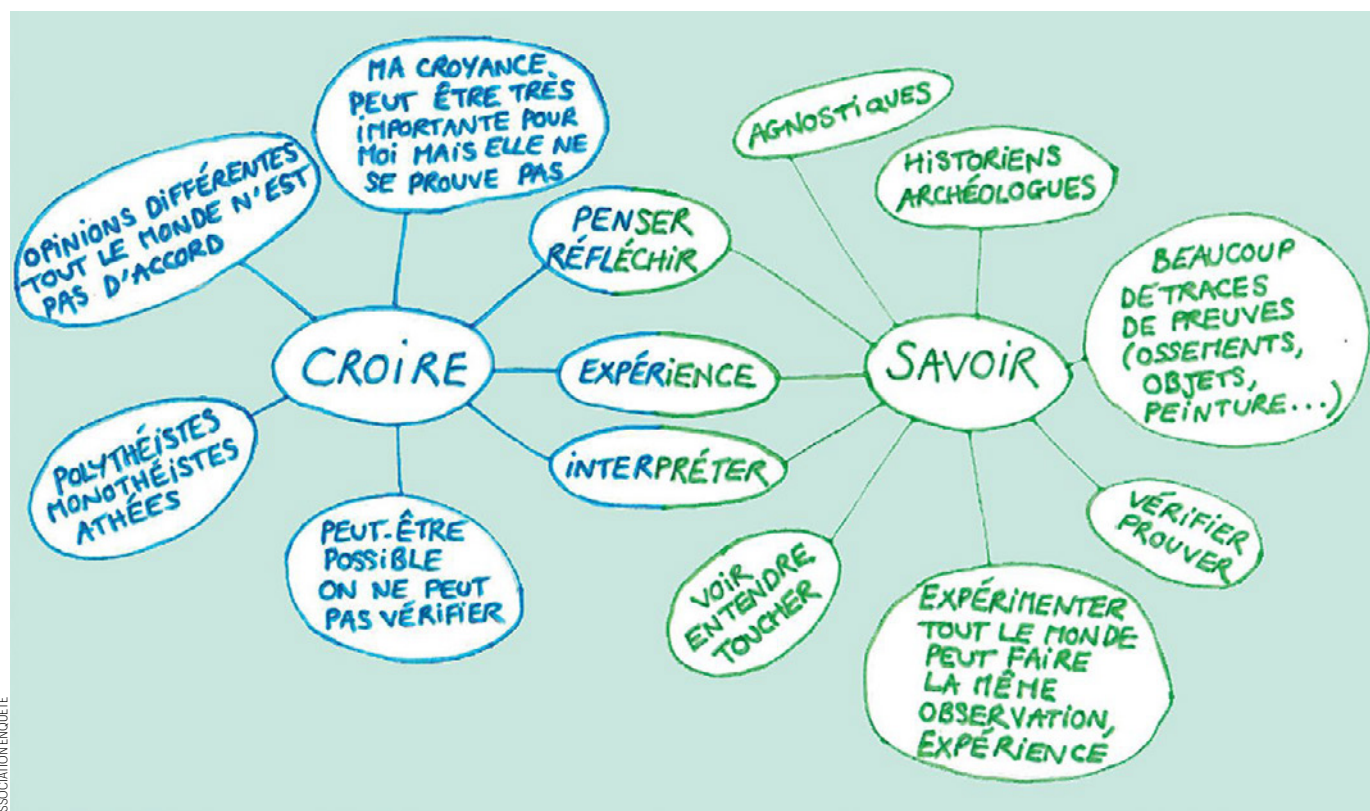
Professeure d'histoire-géographie et référente laïcité dans l'académie de Nice (Alpes-Maritimes), Sandrine Djouari travaille depuis 15 ans en éducation prioritaire, dans la banlieue de Toulon (Var) : « Dans notre établissement, nos collégiens ont choisi des articles de la charte de la laïcité, qu'ils ont mis en scène. Un professeur de l'enseignement supérieur est venu organiser un atelier philo avec nos élèves de 4^e. Une avocate leur a fait travailler l'éloquence sur les valeurs. Ils ont ainsi réalisé des joutes verbales sur le thème "Peut-on rire de tout ?". Nous répondons aux appels des Restos du cœur, nous participons à l'opération Sakado, qui propose de collecter des objets de première nécessité

pour les sans-abri... Autant de manières concrètes de vivre la fraternité ; je suis émue par ces familles d'un milieu social défavorisé qui pourtant s'investissent toujours dans ces actions de solidarité. La transmission seule ne suffit pas. L'école doit s'appuyer sur des partenaires et proposer des projets concrets. »

2 LE JEU DE L'ARBRE À DÉFIS

Créée en 2010, l'association Enquête met au point des outils ludiques d'éducation à la laïcité et au fait religieux. Tasnime Pen Point assure la séance introductive dans les classes de CM1 et de CM2 : « La classe est répartie en six équipes, chacune choisit sa couleur. Le but du jeu, à la fois collaboratif et compétitif,

DISTINGUER « CROIRE ET SAVOIR » est un des outils ludiques pédagogiques proposés par l'association Enquête pour faire comprendre la pluralité des points de vue.



consiste à réaliser ensemble un bel arbre, avec ses feuilles et ses fruits, en répondant aux questions – parfois pièges ! – des autres équipes. J'introduis par une séance qui apprend à distinguer "savoir et croire", ce qui relève du savoir démontrable ou de la croyance propre à chacun, qui n'est pas de l'ordre du vérifiable. Cela explique la pluralité des convictions. En France, chacun est libre de croire ou de ne pas croire ; la laïcité permet de vivre ensemble dans la paix. Ce jeu conduit les enfants à y adhérer aussi bien d'un point de vue individuel (car elle garantit la liberté de conscience, de culte) que collectif (droits, paix sociale). Les 12 séances, menées par le professeur formé à cette pédagogie, s'appuient sur les 66 cartes de jeux. Ce parcours pédagogique illustre le fait qu'il n'y a pas un seul rapport au monde. Nous essayons aussi de montrer qu'au sein d'une même religion tout le monde ne pratique pas de façon identique. Ce jeu ouvre un espace de parole qui apaise : je peux me mettre à la place de l'autre, sans pour autant changer de conviction. La pédagogie du questionnement permet aux enseignants d'investir la neutralité à laquelle ils sont tenus intelligemment, sans prendre parti. »

3 RÉFLÉCHIR DÈS L'ÂGE DE 6 ANS

Fondatrice de la Carabane, Estelle Roulin a élaboré des ateliers philo dans les écoles et les librairies, qui abordent dès 6 ans le programme de l'enseignement moral et civique (EMC) en 15 modules : « Apprendre à débattre permet d'avancer vers un monde plus juste et plus fraternel. En cinq séances, les enfants passent de "Je ne suis pas d'accord avec Hugo" à "Je ne suis pas d'accord avec l'idée d'Hugo". Cette distanciation est capitale, elle démine les conflits et fait prendre conscience que l'on peut vivre ensemble, avec nos différences. Bien mené, l'EMC modifie les relations et change l'ambiance de la classe. Nous abordons tous les thèmes : tolérance, liberté, fraternité, etc. La notion est introduite par un conte ou un mythe ; l'échange est ensuite rythmé par des questions, puis les enfants en font une retranscription graphique, par un écrit ou un dessin. La philo aide à réfléchir, à s'exprimer librement, à développer l'esprit critique. C'est une excellente habitude éducative, certes moins confortable pour les parents et enseignants qui doivent accepter d'être remis en cause et de cheminer... Avoir le droit de penser autrement est une grande force. Nous n'avons pas besoin d'être du même avis pour bien nous entendre. Voilà la clé pour lutter contre l'exclusion, le racisme et toute forme de violence. »

4 QUAND L'ART FAIT OUVRIR LES YEUX

Diplômée en sciences de l'éducation et enseignement du fait religieux, adjointe en pastorale scolaire, Catherine Thuillier a imaginé un atelier de graphisme et d'écriture : « Il existe une symbolique des couleurs dans chaque religion, avec des similitudes et

des spécificités. Le vert, par exemple, représente le jardin d'Éden pour les trois monothéismes. Pour les chrétiens, c'est aussi l'espérance ; pour les musulmans, l'une des couleurs du turban du Prophète. Une médiation artistique permet de dénouer les crispations et libère la parole. Ce projet a été réalisé en six séances auprès de 140 élèves de grande section, de CP et de CE1, de l'école privée catholique Montalembert, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), dans le cadre du cours de culture religieuse qui apprend à connaître chacun dans sa tradition et à respecter les différences. Au préalable, j'avais formé l'équipe enseignante qui se sentait démunie. Mais

agir auprès des enfants ne suffit pas : le projet incluait les parents, conviés à des ateliers d'écriture. De confessions différentes, ils ont échangé dans la bienveillance et ont rédigé des prières qui légendent chaque couleur. Tout se fonde sur la rencontre ; c'est

la difficulté de notre société, si cloisonnée ! Nous avons rassemblé les dessins des enfants dans un livre. À l'image de l'arc-en-ciel, l'art traduit cette harmonie à laquelle nous aspirons tous. »

« Avoir le droit de penser autrement est une grande force. Voilà la clé pour lutter contre l'exclusion, le racisme et toute forme de violence. »

ESTELLE ROULIN

5 DÉCOUVRIR LES DROITS DE L'ENFANT

Asma Kafi est chargée du projet Yalla ! Pour les droits de l'enfant, développé par l'ONG Asmae-association Sœur-Emmanuelle dans les établissements scolaires : « Ce jeu innovant, créé l'année dernière, est conçu pour les classes, du CM1 à la 6^e. Nous intervenons à trois, à la demande des établissements. Dans une salle, nous exposons un planisphère et cachons différents objets : clés USB, coffre-fort cadenassé... Nous expliquons aux enfants, répartis en cinq équipes, que Nathan a disparu, alors qu'il préparait un exposé sur les droits de l'enfant. Il a laissé un message sur une clé USB : "Il faut aider chaque enfant à trouver son pays et à explorer le monde." Sur le planisphère, une phrase apparaît lorsqu'elle est éclairée avec un pointeur laser, indiquant où trouver la clé du coffre-fort... Ainsi, de recherches en énigmes, les élèves découvrent les enfants ambassadeurs (au Burkina, au Liban, aux Philippines, etc.) et le projet que chacun porte : égalité par rapport au handicap, accès aux soins ou à l'éducation, etc. À la fin de l'heure, un temps de parole leur permet de témoigner de ce qu'ils peuvent faire au quotidien : donner leurs jouets et vêtements trop petits aux plus pauvres, aider une personne âgée à porter ses courses ou lui céder leur place dans le bus, offrir leur goûter ou une pièce à un SDF... Nous renvoyons sur notre Mooc ludique et gratuit « À l'école des droits de l'enfant ». Ils comprennent qu'il n'y a pas d'âge pour devenir un citoyen engagé, ouvert aux problématiques du monde. »

À SAVOIR



enquete.asso.fr
lacarabane.com
yallapourmes
droits.fr